



Bulletin Intercommunal

Édité par la Communauté de Communes du Pays de Rouffach

N° 16

Juin 2011

édito

La loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales a fixé de nouveaux objectifs pour mieux rationaliser la coopération intercommunale : « les communautés de communes doivent avoir une population supérieure à 5 000 habitants, avec un périmètre continu et sans enclave. Toutes les communes doivent appartenir à une intercommunalité à fiscalité propre ». **La Communauté de Communes du Pays de Rouffach (CCPR) répond à ces objectifs.**

Afin de présenter pour la fin 2011 le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a engagé une large concertation de janvier à avril 2011 avec l'ensemble des présidents de communautés de communes et des élus.

L'esprit dans lequel nous travaillons depuis la création de la CCPR au 1er janvier 1994, ainsi que **les services** que nous avons créés, **semblent être appréciés par nos voisins.** Les communes d'Eguisheim, Gundolsheim, Obermorschwih, Voegtlinshoffen et Westhalten ont en effet décidé d'intégrer la CCPR, reconnaissant ainsi les atouts de notre structure.

Tout d'abord, **les services de proximité que nous avons développés sur le territoire** : accueils de loisirs et périscolaires, Relais Assistantes Maternelles, collecte des déchets en porte à porte, Médiathèque de bassin de vie, **Maison des services, Ecole de musique, développement des zones d'activités économiques, tourisme. En second lieu, le dynamisme d'une collectivité à taille humaine,** avec un **esprit d'ouverture constant,** et qui a su valoriser et protéger ses paysages. Enfin, **une fiscalité maîtrisée** grâce à une gestion saine et rigoureuse des deniers publics.

Le projet arrêté par Monsieur le Préfet, le 2 mai 2011, qui **a tenu compte au maximum des souhaits exprimés par les élus,** a validé ces demandes d'adhésion à la CCPR. Ce projet définit une « **intercommunalité de 10 communes au périmètre plus pertinent avec une identité rurale et viticole forte,** et dont la population passera de 8 004 à 12 814 habitants. **C'est un territoire homogène et cohérent.**

Dans sa séance du 1er juin 2011, le Conseil communautaire de la CCPR a adopté à l'unanimité les nouvelles adhésions et ce schéma départemental, tout en admettant que si une autre commune souhaitait affirmer son attachement au territoire et à l'esprit dans lequel fonctionne la CCPR, en demandant son intégration au 1er janvier 2012, il serait favorable à l'accueillir dans le cadre de ses seules compétences actuelles.


Aujourd'hui, les présidents des communautés de communes de Guebwiller et de la Vallée noble, réduite à Soultzmatt et Osenbach, nous apprennent qu'ils vont délibérer pour demander la fusion de la CCPR avec leurs communautés de communes ! C'est une initiative pour le moins étonnante, car aucun contact préalable, aucune amorce de dialogue ni de concertation, n'a jusqu'à présent eu lieu avec les élus de la CCPR, ni avant, ni depuis la loi du 16 décembre 2010. Cette idée de fusion ne saurait être acceptée : Gundolsheim et Westhalten, à l'image des communes de la CCPR, ont clairement affirmé leur choix ; enfin, ce regroupement aurait pour conséquence une augmentation importante des impôts pour nos habitants.

Conscients des enjeux pour notre territoire de vie, **vos élus de la CCPR** ne se laisseront pas dicter un autre choix ; ils **continueront de travailler en harmonie et dans l'intérêt général avec les communes qui ont demandé leur adhésion à la CCPR,** afin d'élaborer, dans un espace de solidarité, un projet de développement et d'aménagement de l'espace, un projet de services de proximité pour ses habitants.

Dans tous les cas, quel que soit le nombre de communes membres de la CCPR en 2012, nous continuerons sur cette voie de la sagesse et de l'efficacité pour **faire du « Pays de Rouffach, Vignoble et Châteaux », un pôle de culture, de services et d'activités structurant,** entre Colmar et Mulhouse, au cœur des grands enjeux alsaciens et européens.

Jean-Pierre TOUCAS
Président

*Avec le soutien de tous
nous nous y emploierons*



GUEBERSCHWIHR



HATTSTATT



PFaffenHEIM

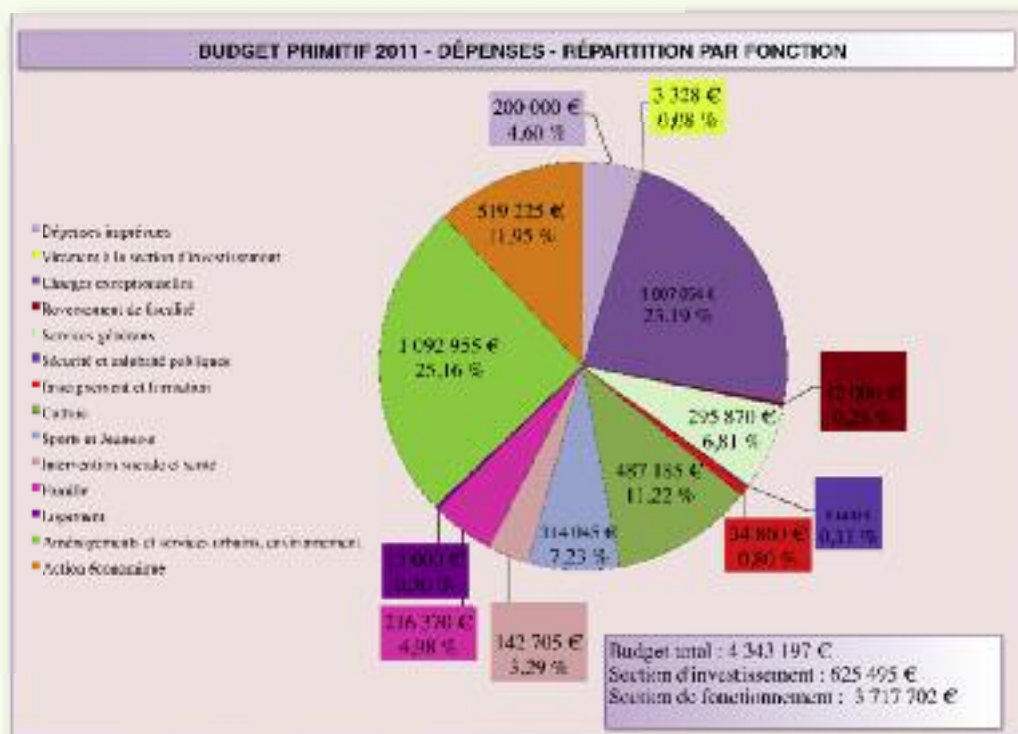
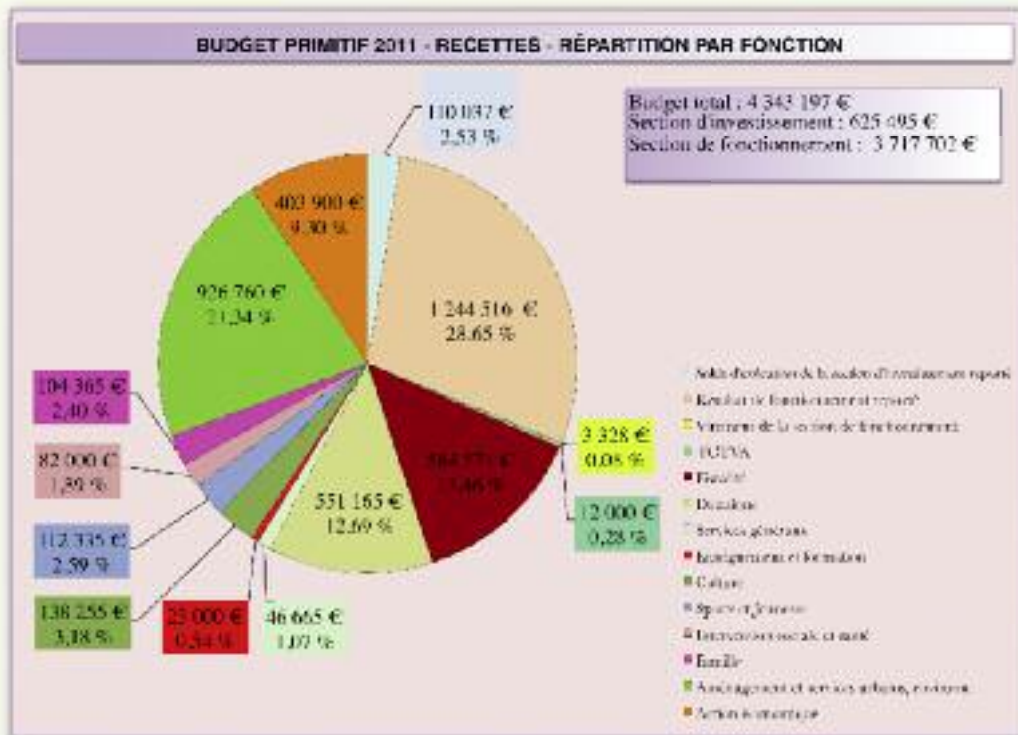


ROUFFACH

BUDGET 2011

Début avril, les élus ont voté un budget s'élevant à **4 343 197 euros** pour 2011, répartis en sections d'Investissement (625 495 euros) et de Fonctionnement (3 717 702 euros).

Ce budget intègre notamment l'extension du parc d'activités économiques intercommunal à Rouffach (achat et vente de terrains, pose d'enrobés), les travaux d'accessibilité à réaliser dans les bâtiments de la CCPR, le fonctionnement du pôle culturel et des structures Enfance / Jeunesse, le GERPLAN, la collecte et le traitement des déchets, le SIG, les subventions aux associations, ... Quant aux recettes, elles proviennent essentiellement de la fiscalité (ménages et entreprises), des dotations et subventions.



Les élus ont décidé de **ne pas augmenter la fiscalité directe locale**, et de poursuivre la gestion rigoureuse de la CCPR.

Cependant, chacun pourra constater sur sa fiche d'imposition une différence entre les taux 2011 et ceux de 2010. Cette différence s'explique par la **réaffectation des taxes** entre les collectivités : les communes et les communautés de communes (le « bloc communal ») encaissent désormais certaines taxes auparavant perçues par le Département ou la Région.

Ce transfert d'impôts a été rendu nécessaire par la suppression de la taxe professionnelle qui constituait l'une des principales ressources des communes et des intercommunalités. En effet, un nouvel impôt sur les entreprises a été instauré à partir de 2011 : la Contribution Economique Territoriale, dont le but est de soulager la charge pesant sur les entreprises mais qui engendre de fait une perte de ressources pour le « bloc communal ». Si en 2010, l'Etat a compensé directement cette perte de ressources, le transfert d'impôts doit dorénavant permettre aux communes et intercommunalités de ne pas subir une baisse de leurs recettes.

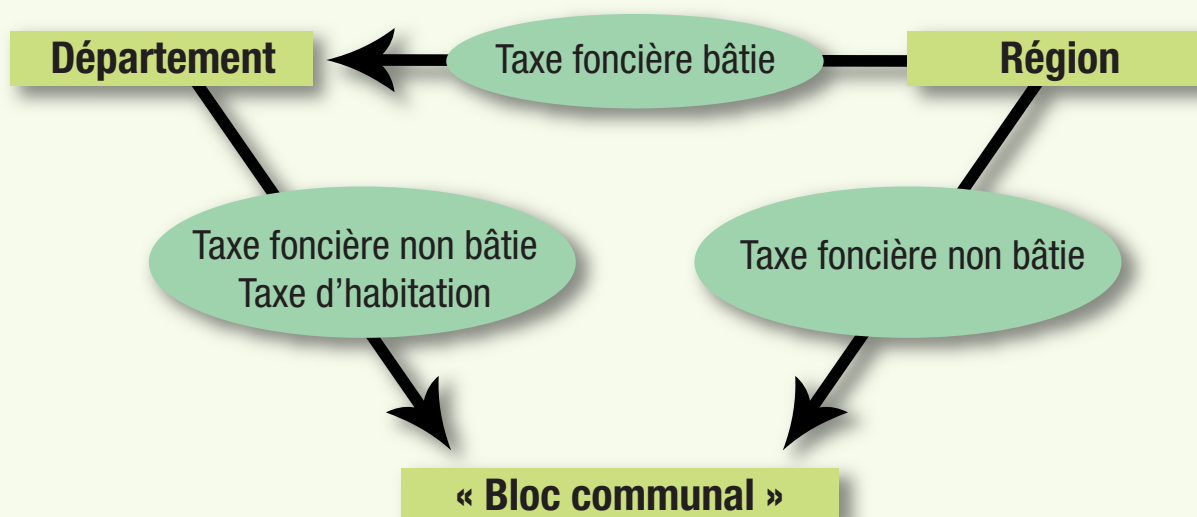
	ROUFFACH	2010	2011	GUEBERSCHWIHR	2010	2011
Taux de taxe d'habitation	commune	9,69 %	15,77 %	commune	9,85 %	15,94 %
	CCPR	1,13 %	3,16 %	CCPR	1,13 %	3,16 %
	Département	7,49 %	0	Département	7,49 %	0
	TOTAL	18,31 %	18,93 % *	TOTAL	18,47 %	19,10 % *

	HATTSTATT	2010	2011	PFAFFENHEIM	2010	2011
Taux de taxe d'habitation	commune	9,70 %	15,78 %	commune	9,30 %	15,37 %
	CCPR	1,13 %	3,16 %	CCPR	1,13 %	3,16 %
	Département	7,49 %	0	Département	7,49 %	0
	TOTAL	18,32 %	18,94 % *	TOTAL	17,92 %	18,53 % *

* une correction de 1,034 est systématiquement apportée

Le même raisonnement s'applique pour la taxe foncière non bâtie qui n'est plus perçue par la Région et le Département mais par le bloc communal. Bien entendu, ces chiffres sont valable à taux constants et ne prennent pas en compte la revalorisation des bases (moyenne nationale = 2 %), c'est-à-dire la valeur sur laquelle est appliqué le taux.

Cette **réforme de la fiscalité locale**, mise en œuvre par le Gouvernement, permettra également de poursuivre la **réforme des collectivités territoriales** en cours.



ENFANCE ET JEUNESSE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)



Depuis le 1^{er} avril dernier, le RAM a étendu ses activités aux communes de Eguisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr, Voegtlinshofen, Wettolsheim et Wintzenheim. Il s'agit ainsi d'apporter un nouveau service dans ce secteur et d'aider les élus à réfléchir au développement des politiques au service de l'Enfance.

Les activités du RAM : les beaux jours arrivent et avec eux, les temps festifs !

Après le carnaval, la kermesse du Relais a été un rendez-vous incontournable et un grand moment de convivialité pour lequel les assistantes maternelles se sont très fortement engagées afin d'offrir

aux enfants un moment de jeux, de détente et de joie. La kermesse nous a également permis de dire au revoir aux enfants de 3 ans et de leur souhaiter une bonne rentrée à l'école. Une sortie au parc des collines à Sausheim est également prévue le 5 juillet : c'est l'occasion de retrouver enfants et assistantes maternelles dans un cadre différent autour d'un pique-nique.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le relais a aussi proposé des soirées débats pour les professionnelles et les parents, avec pour thèmes le développement de l'enfant, la colère chez l'enfant et la communication entre adultes et enfants. Répondant aux demandes des parents et des professionnelles, les conférences ont été très appréciées et ont ouvert sur des échanges et des questionnements intéressants.

→ Le Relais vous accueille pour toutes vos questions concernant vos enfants, vos contrats, vos recherches, ...
Merci de contacter Brigitte BRUNOT au **03 89 49 68 93** ou ram@cc-paysderouffach.fr

MULTI-ACCUEIL « LES CIGOGNEAUX »

Subventionnée par la CCPR, le Centre hospitalier de Rouffach et la CAF, la structure accueille une soixantaine d'enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Pour l'accueil régulier permanent et temporaire, ainsi que pour le périscolaire, la moitié des places est réservée aux enfants du personnel du CHS et l'autre moitié est réservée aux enfants dont les parents habitent ou travaillent sur la CCPR. La commission d'admission se réunit au moins 2 fois par an pour accorder ces places.

→ Plus d'infos en contactant l'équipe – 25 rue du 4^{ème} RSM à ROUFFACH - tél : **03 89 78 71 49** - mail : secretariat.creche@ch-rouffach.fr

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE (ALP) DE GUEBERSCHWIHR / HATTSTATT



La fin de l'année scolaire approche, les (ré)inscriptions pour 2011/2012 également. N'hésitez pas à venir retirer un dossier à tout moment, nous sommes à votre disposition ! Pour mémoire : la structure fonctionne de 11h00 à 18h30 les jours d'école et de 7h30-18h00 les mercredis.

Avec les beaux jours, les enfants vont pouvoir planter les semis de poivrons, tomates, concombres, coloquintes, physalis. Le jardin de l'ALP a pris de l'ampleur et des couleurs : un vrai bonheur ! Déjà ce printemps, les enfants avaient été sollicités par la mairie de Guebenschwihr pour planter des arbres fruitiers et des petits charmes,

chemin du Hirrigweg. Ils ont également participé à l'exposition des artistes amateurs sur la thématique de la basse-cour fabriquée uniquement avec des éléments de récupération !

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert 3 semaines, du 4 au 22 juillet 2011 (de 7h45 à 18h15).

Il y aura, comme l'été dernier, un accueil matin et soir sur l'école Xavier Gerber de Rouffach et un transport en minibus des enfants de Rouffach vers la structure Guebenschwihr.

→ Plus d'infos en contactant l'équipe – 28 rue du Tilleul à GUEBERSCHWIHR - tél : **03 89 27 17 05** - mail : clsh.guebenschwihr@mouvement-rural.org

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE (ALP) DE PFAFFENHEIM : LA RUCHETTE

La Ruchette sera ouverte pendant les 2 mois d'été de 7h30 à 18h15. Au programme : 1 thème par semaine !
En juillet : Sport - La Ruchette part en croisière (sortie piscine) - La ferme (3 jours camping) - Le cirque.
En août : Tintin au Congo - Le trésor de Rackham le rouge - On a marché sur la lune - En Amérique - Dans le futur.



Toujours aussi dynamique, l'Association La Ruchette organise plusieurs manifestations dans les prochains mois : marché aux puces (13/06), fête foraine et méchoui au St Léonard sous le thème "Les enfants font leur cirque" (28/08), bourse petite enfance (16/10), soirée potiron (28/10) et cortège de St Nicolas (9/12).

➔ Plus d'infos en contactant l'équipe de la Ruchette – 7 rue des Ecoles à PFAFFENHEIM – au **03 89 49 60 94** ou la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

SERVICE ANIMATION JEUNESSE (SAJ)

Un **diagnostic jeunesse** a été réalisé sur le territoire, avec la participation de professeurs, membres d'associations, partenaires institutionnels, élus, parents et jeunes. Des pistes d'actions ont été dégagées :

- proposer des actions qui répondent aux besoins et non aux attentes
- proposer des activités attractives et accessibles
- élaborer avec les jeunes et non pour les jeunes
- créer des espaces de rencontres des jeunes animés par des professionnels
- favoriser des espaces, lieux, projets mixant des publics
- aller à la rencontre des jeunes
- favoriser les relais d'informations entre jeunes et professionnels, entre jeunes et parents
- développer les lieux informatifs en direction des jeunes

C'est dans ce projet de territoire, validé par le Conseil Communautaire, que s'inscrivent désormais les projets du SAJ. Une des premières actions concrètes est la rénovation des locaux du SAJ (peinture, sol, fresque, mobilier, ...) par une dizaine de jeunes.

Cap sur l'été !

Les jeunes, dans l'objectif de s'impliquer dans l'organisation de leurs vacances, ont proposé différentes activités pour les 11-17 ans durant les vacances d'été.

Outre l'incontournable sortie à Europa-Park, le SAJ proposera des sorties sportives (canoë-kayak, escalade, randonnée, ...), culturelles (découverte de Bâle, stage hip-hop, stage théâtre d'improvisation), ludiques (lasergame/cinéma, centre aquatique), un mini-camp à Gérardmer fin août.

Des stages avec les associations locales seront également proposés.

Le SAJ est également prêt à construire avec les jeunes qui le souhaitent un séjour de vacances en juillet.

Seule condition : constituer un collectif de jeunes motivés pour travailler le projet (lieu, actions d'autofinancement, ...) !



➔ Plus d'infos en contactant Xavier HESLOUIN – 2 rue de la Piscine à ROUFFACH - tél **03 89 78 55 96** et sur le site www.cc-paysderouffach.fr

UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES JEUNES : LE SERVICE CIVIQUE

Le service civique propose aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager volontairement, de 6 mois à un an, dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. Solidarité, environnement, sport, culture, santé, citoyenneté : le service civique s'étend à de nombreux domaines. Venir en aide aux personnes âgées, participer à la lutte pour la protection de l'environnement, partager sa passion pour la lecture, le cinéma ou encore le sport, participer à des missions de prévention contre le sida, l'alcool ou les drogues, les possibilités sont multiples. Le volontaire est rémunéré selon les situations entre 548 € et 649 €/mois.

Le Service Animation Jeunesse propose des missions dans le domaine de l'animation.

➔ Pour tout renseignement, contacter le SAJ : tél **03 89 78 55 96**

(RE) DÉCOUVREZ LA MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE ROUFFACH !

Quels sont les services proposés à la médiathèque ?

- prêt et consultation de 21 800 documents
- accès gratuit à Internet
- spectacles pour enfants, rencontres, concerts et formations avec entrée libre
- accueil de groupes (crèche, écoles, ...)
- sélection de documents et coups de cœur

Où trouver la médiathèque ?

Au 12b place de la République à Rouffach, à coté de l'Office de tourisme.

Quelles sont les conditions d'inscription ?

Se munir d'une pièce d'identité (livret de famille pour les enfants) et d'un justificatif de domicile récent. Gratuité pour les jeunes de moins de 16 ans.

Deux abonnements vous sont proposés :

- Carte livres (6 livres et magazines)
- Carte multimédia (6 livres et magazines + 4 disques + 2 DVD)

Durée du prêt : 4 semaines

Quelles sont les heures d'ouverture ?

Lundi : fermeture

Mardi : 13-18h

Mercredi : 10-12h ; 14-18h

Jeudi : 15-18h

Vendredi : 15-19h

Samedi : 10-12h30 ; 14-16h30

Comment nous contacter ?

Par téléphone au 03.89.78.53.12

Par mail : mediatheque@cc-paysderouffach.fr

Comment connaître la programmation culturelle ?

Programme disponible à la médiathèque, à la Communauté de communes, en mairie et à l'Office de tourisme, ainsi que sur le site de la CCPR (www.cc-paysderouffach.fr), sur le portail départemental (www.calice68.fr) et sur le blog (www.mediathequeccpr.canalblog.com)

Les derniers temps forts : création d'un blog, concert pop-folk du groupe Fusain, conte « La Cabane de Jeanne », initiation aux logiciels informatiques libres, concert et bal de carnaval avec Gérard Dalton, Alsasciences, spectacles « Léon le jardinier » et « La boîte à bazar », pièce de théâtre « La laborieuse entreprise », concert théâtral du groupe Aede, expositions et ateliers « Carnet de voyage », projection et conférence « Le tour de la Méditerranée à vélo », festival « Le 68 fait des Bulles »

A venir : Lire à la piscine (consultation gratuite de documents à la piscine de Rouffach cet été), concert de flamenco, spectacles jeune public, ...

A bientôt à la Médiathèque !



DECHETS MENAGERS

Vos efforts de tri continuent de payer : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est maintenue à 8 % en 2011 ! Et notre système de collecte sélective prouve toujours son efficacité : la part « biodéchets + recyclables collectés » correspond environ à la moitié des déchets collectés.

Rappel des rattrapages des collectes :

JOUR FERIE	COMMUNE	FLUX	DATE DE RATTRAPAGE
jeudi 14 juillet 2011	ROUFFACH	OM	samedi 16 juillet 2011
lundi 15 août 2011	ROUFFACH	Biodéchets	samedi 13 août 2011
		Biodéchets	
mardi 1 novembre 2011	GUEBERSCHWIHR	Biodéchets	mercredi 2 novembre 2011
	HATTSTATT		
	PFAFFENHEIM		
vendredi 11 novembre 2011	GUEBERSCHWIHR	OM	samedi 12 novembre 2011
	PFAFFENHEIM		
lundi 26 décembre 2011	ROUFFACH	Biodéchets	samedi 24 décembre 2011
	ROUFFACH	Recyclables	



M. Jonathan DUCHIRON a été recruté comme Chargé de mission Environnement à la CCPR. Il se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant notamment les déchets ménagers, le GERPLAN, le SIG.

GERPLAN (Plan de gestion de l'espace rural)

Le GERPLAN doit permettre de concilier activité agricole, expansion urbaine et préservation des paysages. Plusieurs diagnostics sont en cours d'élaboration. Une enquête auprès des représentants du milieu agricole et viticole du territoire a été réalisée fin mai par les étudiants du Lycée agricole d'Obernai. Des enjeux et un programme d'actions concrètes seront dégagés. La concertation sera primordiale sur ce dossier car la gestion durable de l'espace, enjeu important pour les élus de la CCPR, ne peut se faire sans les Hommes qui habitent et travaillent sur le territoire.

SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

Les grandes orientations du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) sont en train d'être définies par les élus.

Ce qu'on peut en retenir :

- renforcer l'armature urbaine
- mener une politique de déplacements ambitieuse
- augmenter l'offre de logements
- urbaniser autrement (notamment en limitant la consommation foncière)
- mieux encadrer et implanter les activités économiques sur le territoire
- développer une armature commerciale plus proche et plus accessible
- maintenir une agriculture et une viticulture performante
- poursuivre la valorisation du potentiel touristique
- favoriser la diversité vivante du territoire
- valoriser la qualité paysagère et patrimoniale du territoire
- maîtriser la consommation énergétique et promouvoir les énergies douces



et toujours à la ComCom...

Coloration de façades

Si vous avez un projet de coloration de façades, vous pouvez bénéficier du conseil gratuit du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et d'une aide financière de la CCPR (sous certaines conditions).

Ecole de musique du Pays de Rouffach (EMPR)

L'École de Musique, qui compte actuellement 119 élèves, est heureuse de vous convier à l'**Audition de fin d'année** le dimanche 26 juin après-midi à la salle Sainte-Cécile de Gueberschwihr. Venez partager avec nous le fruit d'une année de formation musicale et instrumentale !

La prochaine rentrée devrait avoir lieu la deuxième semaine de septembre. Les dossiers d'inscription seront disponibles au courant du mois d'août.



Maison des services

Située au 12 B place de la République à Rouffach, la Maison des services regroupe le Centre médico-social, la Médecine du Travail, le Service de soins infirmiers à domicile, le Relais Assistantes Maternelles, le Pôle gérontologique et l'Office de tourisme, ainsi que de nombreuses permanences (Pôle emploi, Mission locale, CPAM, CAUE, soutien à domicile APA, ...). N'hésitez plus à franchir ses portes !

Ramassage des encombrants : le Service Plus

La CCPR propose un service gratuit de ramassage des encombrants devant le domicile des personnes âgées (70 ans et plus) et à mobilité réduite.

Prochain passage : le mercredi 19 octobre 2011. Un courrier personnalisé vous sera adressé un mois avant la date du ramassage, afin d'en préciser les modalités pratiques.



Balayage des rues

La CCPR organise durant toute l'année, par l'intermédiaire d'un prestataire de service, le balayage des rues dans les quatre communes. Des articles de presse vous rappelleront les dates de passage. Pensez à enlever les véhicules stationnant dans les rues afin de faciliter le passage de la balayeuse !

MOIS	GUEBERSCHWIHR	HATTSTATT	PAFFENHEIM	ROUFFACH
JUILLET	jeudi 7 juillet	lundi 4 juillet	dimanche 10 juillet dès 6h00 , après la Fête des Caves	
AOUT	lundi 22 août	lundi 1 ^{er} août	lundi 8 août dès 6h00 après la fête du Tracteur	lundi 8 et mardi 9 août
SEPTEMBRE	jeudi 29 septembre	jeudi 1 ^{er} septembre	jeudi 8 septembre	
Après les vendanges	jeudi 27 octobre	jeudi 27 octobre	mercredi 26 octobre	lundi 4 et mardi 5 octobre
NOVEMBRE				jeudi 24 et vendredi 25 novembre



POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU **03 89 78 51 44**
OU PAR E-MAIL : accueil@cc-paysderouffach.fr